



**PROJET POLITIQUE SPORTIVE A.S.C.E. CANOE KAYAK
P.E.S. Kayak Polo
2018**

Historique:

- Politique sportive 2008.
- Politique sportive : "PES KAYAK POLO et HAUT NIVEAU POLE". Validation AG du 26 mars 2011.

- Projet "Politique sportive ASCE Canoë Kayak PES Kayak Polo 2018". **Le Comité Directeur du 6 juillet 2017 a voté favorablement ce projet sportif qui vous est soumis lors de l'Assemblée Générale du 9 mars 2018.**

Pour le Comité Directeur
Pierre BRETENOUX
Président ASCE CK

94, rue d'Angoulême, 91100 CORBEIL-ESSONNES

Tél : 01 64 96 54 50 – Fax : 01 60 89 16 51 – E-mail : bureau@asceck.fr – Site Internet : www.asceck.fr
Agréé FFCK n° 9101 – Agrément DDJS 91S677 – Siret : 41040558300023 – APE 9312Z
Association loi 1901 - Président d'honneur Louis SIMON

SOMMAIRE

1- LE PROJET

- 1-1 Objectif
- 1-2 Phasage du projet
- 1-3 Le Parcours Excellence Sportive (PES)
- 1-4 Constats pour notre club
- 1-5 Bilan sportif : Orientation

2- PROCESSUS

3- ORGANIGRAMME

4- CALENDRIER

5- MISE EN OEUVRE DU PROCESSUS

- 5-1 Première étape: Formation des jeunes (Ecole de Pagaie).
- 5-2 Deuxième étape: Orientation des jeunes
- 5-3 Troisième étape: PES Kayak Polo / Commission Eau Vive
 - 5-3-1 PES Kayak Polo au club
 - 5-3-2 PEF Kayak Polo au club
 - 5-3-3 Règles communes à tous les athlètes
 - 5-3-4 Le contrat athlète club
 - 5-3-5 Les aides du club
 - 5-3-6 Responsable sportif "PES Kayak Polo"
 - 5-3-7 Organisation commission Kayak Polo
 - 5-3- 8 La commission Eau Vive (Sport loisir)
- 5-4 Vote Comité Directeur du 6 juillet2017
- 5-5 Vote Assemblée Générale février 2018
- 5-6 Application de la politique sportive.

1- LE PROJET

Rappel:

Le comité directeur du 3 novembre 2016 a fixé au Groupe de Travail "Politique Sportive" l'objectif d'étudier une amélioration de l'organisation sportive votée lors de l'Assemblée Générale de mars 2011.

Il ne s'agit pas de révolution, simplement être dans l'amélioration continue afin d'anticiper l'avenir. Le projet sportif voté en 2011 reste globalement identique avec des aménagements indispensables dans le cadre de la politique de services (groupe de travail "politique de services"). La baisse de nos ressources financières, mais également de nos ressources humaines, le projet ambitieux alliant le développement de la "pratique de compétition" et de la pratique "sport loisir" doit nous conduire à recentrer notre activité de "compétition" sur le Kayak Polo.

1-1 Objectif:

Mettre en œuvre une organisation sportive visant à pérenniser le haut niveau Kayak Polo au club tout en développant une pratique sport loisir.

1-2 Phasage du projet :

- Emergence de l'objectif : Décision de lancement CD du 03/11/2016
- Définition du projet : Décision de réalisation CD du 03/11/2016. Groupe de travail Aurélien MASSIAS (Pilote/ Coach kayak polo) – Pierre BRETENOUX (Président) – Steven NADEAU (Salarié BE) – Arnaud GARCIA (Commission Kayak Polo) – Thomas BRETENOUX (Préparateur physique/entraîneur).
- Réalisation : Définition du processus, planification, exécution,...
- Finalisation : Vote du projet en Comité Directeur de 6 juillet 2017 puis validation en Assemblée Générale 2018.

1-3 Le Parcours Excellence Sportive (PES):

Dans l'attente du prochain projet en cours de rédaction (Projet Performance Fédéral: **PPF**), nous conservons la filière sportive PES en vigueur au moment de l'établissement de ce projet. Des adaptations seront prises en compte au moment de la parution du PPF *.

* Le Projet de Performance Fédéral (PPF) est en cours de développement. Le club a été sollicité en décembre 2017 par le Manager des équipes de France, en présence des représentants du CRIFCK. L'objectif était de présenter le dispositif et la vision du manager KP sur le versant Kayak Polo en rapport avec le haut niveau. De mettre en évidence la volonté de créer du lien entre les structures identifiées dans le PPF et le haut niveau (Equipe de France Kayak Polo).

Dans cet objectif, nous avons échangé avec le CRIFCK sur les actions que le Comité régional pourrait intégrer dans son Programme d'Accès au haut niveau (PASS) afin de soutenir le projet et le développement de la discipline Kayak Polo en Ile de France.

L'évaluation de notre politique sportive, de notre organisation structurelle, de nos infrastructures, ont déjà permis de placer notre club parmi les 3 clubs Nationaux dans la projection du futur PPF Kayak Polo comme "Club Fédéral de Performance".

Le PES ou Parcours d'Excellence Sportive est la désignation nationale des filières sportives de haut niveau. Elle doit permettre d'améliorer la détection, le suivi et l'encadrement des sportifs souhaitant évoluer vers une carrière internationale de haut niveau. En fonction des régions, la labellisation peut s'organiser autour des pôles d'excellence sportive, des clubs ou des regroupements de clubs. Bien entendu, décider d'entrer dans une démarche PES n'est pas sans contrainte de moyen et de résultat. Elle est, par contre, soutenue par notre Comité Régional et permet une forte valorisation de toutes nos actions, permet d'accéder aux filières de formation, favorise les échanges avec d'autres clubs et attire les sportifs.

Il faut prendre conscience que de plus en plus les subventions accordées par les collectivités locales sont adossées aux résultats en compétition affichés par les clubs. Il existe même des barèmes d'aide aux sportifs en listes ministérielles en fonction des podiums réalisés dans telle ou telle compétition. Le PES est sans aucun doute une démarche élitiste valorisante, orientée uniquement sur la compétition de haut niveau, mais sans incompatibilité, et plutôt complémentaire avec le sport pour tous ou le sport de loisir.

En kayak, la multiplicité des disciplines oblige à orienter son PES dans une activité Course en Ligne ou Slalom ou Kayak Polo. Notre club depuis 2011 a opté pour le PES Kayak Polo. Ce choix résulte de l'étude effectuée en 2010 en interne sur la faisabilité de la discipline qui répondait au mieux aux critères (infrastructures disponibles, développement sportif, coût,...).

1-4 Constats pour notre club :

La première des réflexions est de souligner la chance que nous avons pour un club Francilien. Nous profitons d'un environnement idéal pour notre école de formation pluridisciplinaire (commission école de pagaie), la commission Kayak Polo et la commission Eau Vive :

- Un bassin d'eau vive permettant l'acquisition des techniques de rivière, de slalom et de descente.
- 4 terrains de polo en extérieur.
- 1 terrain de polo en piscine permettant de poursuivre l'entraînement en période hivernale et d'organiser le tournoi national et journée de championnat.
- De l'eau calme pour les premières acquisitions d'équilibre en bateau directeur de descente ou de course en ligne.
- La Seine pour apprendre à pagayer avec efficacité, longtemps et se renforcer musculairement.
- Un club house grand, confortable. Un hangar permettant de stocker notre matériel, et en 2017 l'acquisition d'une salle de musculation, un local de réparation, une extension de stockage.

Il faut aussi prendre en compte que l'agrandissement du hangar avec une salle de musculation et la mise aux normes de 4 terrains de Kayak Polo sont de formidables atouts pour le développement de notre projet sportif et la mise en œuvre de manifestations sportives d'envergure nationale.

Le club de Corbeil est reconnu de manière unanime comme seul Francilien pouvant prétendre à soutenir et organiser l'accès au haut niveau en Kayak Polo. Les résultats sont d'ailleurs à la hauteur : Une équipe en N1, une équipe en N3, une équipe U18 et une équipe U15 (2016). La fragilité de nos résultats a toutefois été justement remarquée. Malgré le travail réalisé, le manque de relève est un souci de tous les jours et si nous souhaitons ancrer le club à haut niveau en Kayak Polo, la nouvelle politique sportive peut nous aider à palier à ce problème. Le constat montre également la difficulté de constituer une équipe de Kayak Polo féminine malgré les actions entreprises pour atteindre cet objectif.

Le bilan de notre école de pagaie est positif même si nous devons veiller à ce que cela perdure.

La baisse de nos ressources financières et humaines sont aussi des paramètres à placer au cœur de la réflexion.

1-5 Bilan sportif : Orientation.

Notre école de pagaie est performante par la multidisciplinarité que nous pratiquons et nous devons continuer absolument sur cette voie.

Les sportifs réalisant les meilleurs résultats viennent étoffer l'effectif des équipes de Polo. Ces sportifs, pour atteindre ce niveau, ont tous participé à des séances hebdomadaires d'entraînement sur le bassin du club ou sur la Seine et de renforcement musculaire (on parle bien ici d'exercices généraux, d'apprentissage des « bonnes pratiques », de « gainage » et non de musculation intensive qui serait dangereuse pour les jeunes).

Pérenniser le haut niveau en Polo dans le Club est certainement la meilleure démarche pour nous garantir la continuité d'accès aux moyens que nous avons actuellement, voire de les augmenter. Ils sont profitables aux deux autres commissions (Ecole de pagaie et Eau Vive) et permettent la richesse de notre diversité.

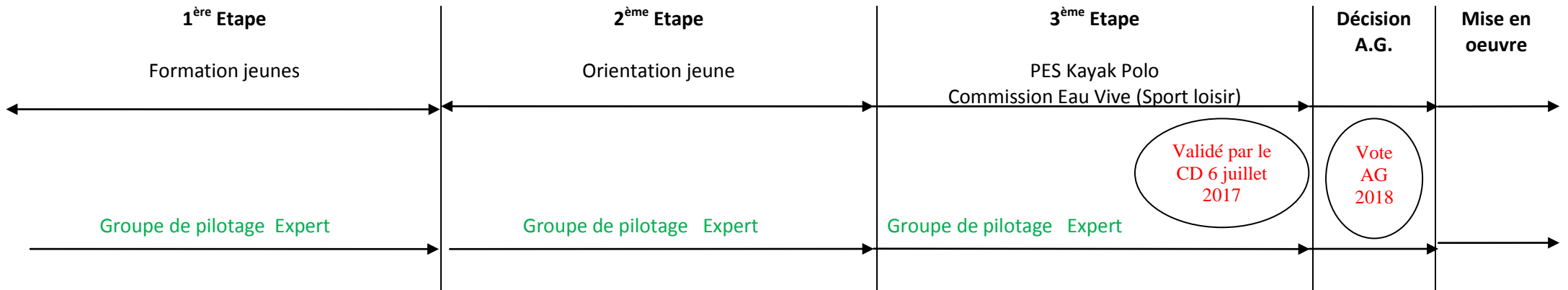
En particulier et nous l'avons évoqué, le soutien de la démarche sportive de haut niveau doit être clairement exprimé par le soutien et renforcement des équipes de Kayak Polo en généralisant la culture du résultat.

Par contre, le club ne soutiendra pas de démarche isolée en compétition autres que le Kayak Polo, ni d'adhérents de la commission Eau Vive qui souhaiteraient faire des compétitions en dehors de celles organisées physiquement au club.

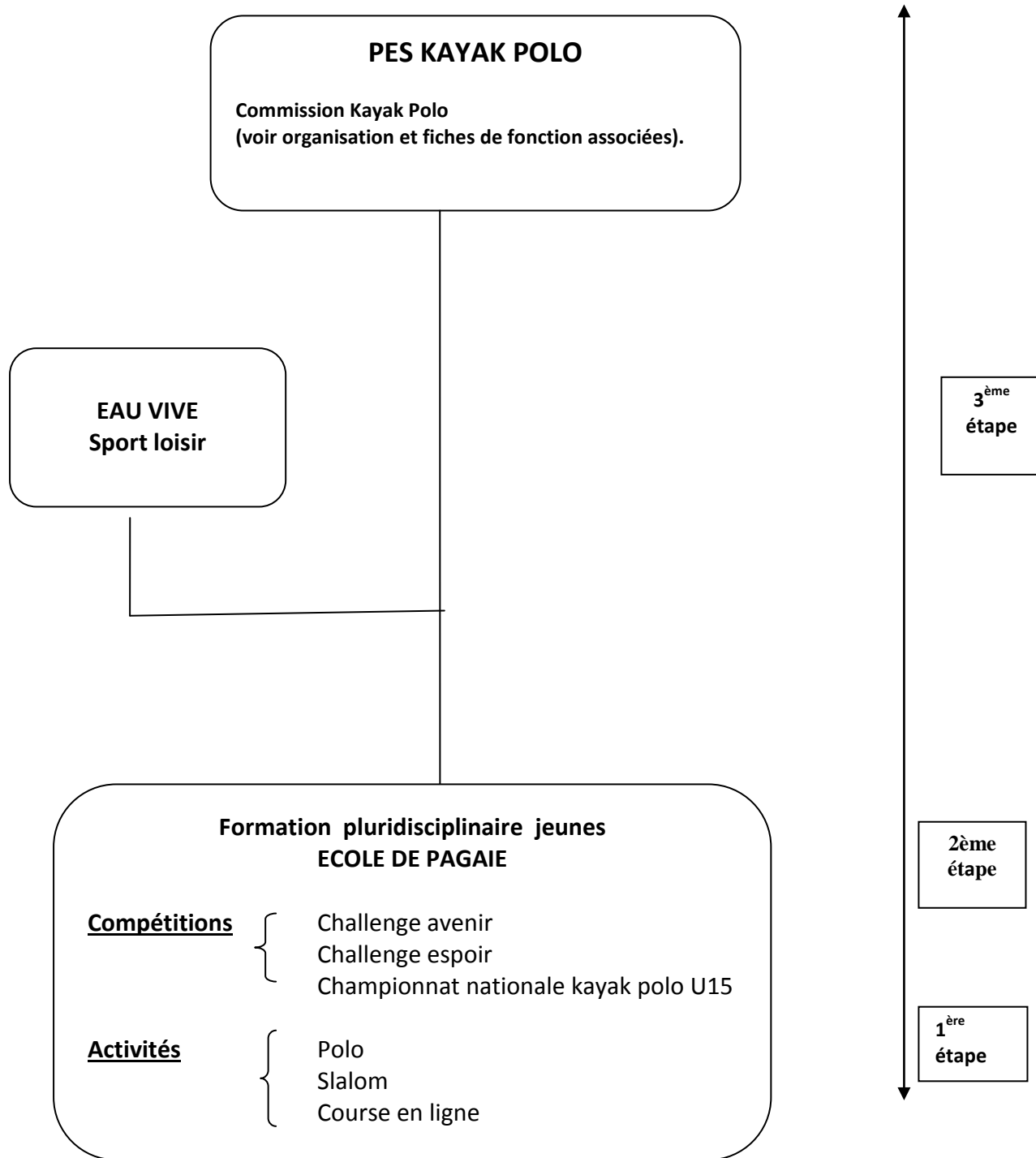
Dans ce cadre, il faut également préciser que notre commission Eau Vive ne doit pas être affectée mais au contraire renforcée, en constituant une porte de sortie de notre école de pagaie et des compétiteurs qui souhaitent arrêter la compétition.

Notre projet sportif global intègre également la pratique féminine au sein de notre école de pagaie et de la commission Eau Vive. Notre objectif est de développer également la pratique compétitive en constituant une équipe féminine Kayak Polo club, bi-club ou régionale. Le retour d'expérience de notre essai, arrêté en cours de saison en 2016, avec une équipe Régionale dans le championnat National ainsi que le constat de notre région où le Kayak Polo n'est pas fortement développé doit nous conduire à de nouvelles actions structurées au sein du club.

2- PROCESSUS



3- ORGANIGRAMME



4- CALENDRIER

Processus		Décembre 2016	Avril 2017	Mai 2017	Juillet 2017	Mars 2018
1^{ère} étape Formation des jeunes	- Groupe de pilotage Experts	10				
2^{ème} étape Orientation jeunes	- Groupe de pilotage Experts		4			
3^{ème} étape - PES Kayak Polo - Commission Eau Vive (Sport loisir)	- Groupe de pilotage Experts		4	Relecture		
Validation CD	Validé le 6 juillet 2017				6	
Validation AG	Présentation et vote AG 9 mars 2018					9
Application de la politique sportive	- Mise en œuvre de la politique sportive votée en AG.					2018

5- MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS

- La Direction du Projet (pilotage) est le Comité Directeur.
- Un groupe de pilotage est constitué d'Aurélien MASSIAS (Pilote), Pierre BRETENOUX, Thomas BRETENOUX, Arnaud GARCIA et Steven NADEAU.

5-1. Première étape : Formation des jeunes (Ecole de pagaie)

L'école de pagaie accueille les jeunes de 8 à 15 ans révolu.

Objectifs pédagogiques et sportifs et Planification annuelle

- Définir les différentes orientations suivant les groupes.
- Organisation des différents groupes.
- Objectifs sportifs.
- Objectifs pédagogiques.
- Planifier l'année sportive (calendrier, stages...).

En ce qui concerne les objectifs sportifs, les minimes et cadets sont concernés. Ils sont de plusieurs ordres :

- Participation au championnat national U15 Kayak Polo
- Participation aux challenges avenir et espoir (Ile de France).

- Participation aux tests PEF et PES pour l'entrée en pôle, à ce titre, il s'agira de préparer les épreuves composant ces tests. Notamment, quelques séances de course en ligne sur le site de la Nacelle afin d'appréhender l'équilibre de cette embarcation. Il faut soumettre à la Fédération que l'épreuve bateau soit réalisée avec un bateau Kayak Polo, afin de ne pas pénaliser les poloïstes sachant que les épreuves sélectives en équipes de France se font avec un bateau Kayak Polo.

Les objectifs pédagogiques sont plus généraux mais tout aussi importants, il s'agit de former des kayakistes responsables avec un bon niveau en bateau que ce soit en eau calme ou en eau-vive capables d'assurer leur sécurité mais aussi celle des autres. Pour cela nous devons les former à l'esquimautage et aux bases de la sécurité :

- Savoir nager en eau-vive
- Savoir esquimauter
- Savoir lancer une corde et autres...

Nous devons nous appuyer sur les pagaies couleurs. L'idéal serait de motiver ces jeunes à intégrer les filières de formation (initiateur, moniteur...).

Parlons maintenant des groupes et de leur fonctionnement.

Préambule. L'hiver, le club est délaissé par ses jeunes adhérents, nous devons les fidéliser durant cette période-là, en poursuivant et en développant d'autres activités lorsqu'il fait trop froid : sport collectif (foot, rugby,..). A cet effet, nous demandons à tous les enfants d'apporter une tenue de sport en plus de leur tenue de kayak du 15 novembre au 15 avril. De plus, ces activités renforceront les liens entre eux et leur permettront de s'approprier le club en y étant plus souvent. Pour devenir, à terme, un lieu où ils se retrouvent, un lieu de plaisir où ils ont envie de venir, d'aider.....

Par ailleurs, on peut profiter de cette période pour faire des séances théoriques sur le kayak, des notions de réparations, aborder l'environnement,...

Nous devons aussi être vigilants au contenu des séances dans les catégories jeunes. Ne pas faire uniquement du Kayak Polo mais profiter des périodes sans compétition pour augmenter la formation pluridisciplinaire.

Groupe Débutant

Ce sont les débutants de l'année, ils participent au challenge de l'avenir.

Le fonctionnement actuel apporte entière satisfaction, il n'est donc pas nécessaire de le modifier. Les jeunes pratiquent toutes les disciplines.

C'est l'apprentissage des bases du canoë-kayak :

- Apprendre à pagayer correctement
- Circulaire
- Marche arrière
- Faire un bac
- Faire un stop
- Passage des Pagaies Couleurs

Groupe Moyen

Ils participent au challenge espoir dans toutes les disciplines (suivant la programmation du club) ainsi qu'à des stages pluridisciplinaires.

Au niveau apprentissage, acquérir une aisance et une autonomie dans toutes les disciplines du canoë-kayak :

- Apprendre les bases du Kayak Polo (règles du jeu, travail de passes, conduite de balle).
- En bateau de descente et/ou course en ligne, perfectionnement du coup de pagaie.
- En slalom, approche de la compréhension d'un parcours et travail dans les portes.
- 1 séance sur 3 en kayak-polo sur une base de 2 séances par semaine.

Plus généralement, c'est une approche de la pratique kayak-polo où le plaisir de jouer doit être le moteur de l'année.

- Il faut aussi intégrer durant cette année des apprentissages en sécurité et l'esquimautage doit être quasiment maîtrisé (séance esquimautage le jeudi en piscine) .
- Passage des Pagaies Couleurs

Groupe Perfs

On prépare une saison sportive avec des objectifs précis.

- La priorité est la participation au championnat de France U15 de Kayak Polo. Dans le cas où il y aurait sur un même week-end 2 compétitions dans 2 disciplines différentes, le Kayak Polo est LA PRIORITE.
- Participation au challenge espoir dans plusieurs disciplines ainsi qu'à certaines courses régionales et nationales.
- Participation obligatoire au championnat de France U15 Kayak Polo.
- Participation aux stages clubs et régionaux dans plusieurs disciplines.
- Participation de nos jeunes aux tests d'entrée en PEF et PES.

On part sur une base de 3 séances par semaine (2 en bateau et 1 en Préparation Physique Générale "PPG"). Sur les 2 séances de bateau, 1 sur 2 sera du Kayak Polo.

- Un plan annuel définira les séances et leur contenu, il sera affiché dans le hall. Ce plan comprendra une phase aérobie de septembre à mi-janvier, une phase vitesse/perfectionnement en janvier, février, mars et une phase plus ciblée par cycles d'avril à juillet.
- La séance de PPG, renforcement musculaire, se fera le vendredi (encadrement en fonction des disponibilités de chacun et des moyens humains présents pour encadrer). A ce titre, chaque personne voulant proposer une activité type VTT ou course à pied peut se proposer pour mettre en place quelques séances où toutes les sections du club peuvent participer.
- L'apprentissage deviendra plus pointu en Kayak Polo (tactique de jeu, formation de gardien, d'arbitres...).
- L'esquimautage doit être maîtrisé à 100%.
- Tenir un carnet de bord sur lequel seront formulées les observations constatées durant le déroulement des séances d'entraînements et des compétitions (obligatoires).
- Passage des Pagaies Couleurs.

5-2. Deuxième étape : Orientation des jeunes

L'orientation se fera à partir de junior (16 ans).

La priorité du club est d'ancrer le haut niveau Kayak Polo. Dans cet objectif, l'orientation des jeunes vers le Kayak Polo sera favorisée par du soutien et des aides permettant à ceux-ci d'accéder aux équipes seniors Kayak Polo.

Suivant son niveau et ses capacités, le jeune intégrera directement l'équipe évoluant dans le championnat supérieur ou afin d'acquérir les compétences souhaitées, il transitera par l'équipe(s) évoluant dans le(s) championnat(s) de division(s) inférieure(s).

Il pourra faire les tests nationaux pour l'équipe de France des moins de 21 ans.(PES)

Les tests peuvent être effectués à partir de Minime 2.(PEF)

Le club soutiendra tous les compétiteurs de la commission polo et les jeunes qui prendront la voie du PES Kayak Polo.

Après la validation du projet en AG 2018, il faudra redéfinir le contrat athlète actuellement en vigueur, particulièrement les droits et devoirs du compétiteur ainsi que du club.

L'accent sera mis sur la formation diplômante FFCK : initiateur, moniteur, arbitre,....

Les jeunes qui ne souhaitent pas poursuivre en compétition kayak polo auront deux possibilités :

→ Poursuivre la compétition dans une autre discipline que le Polo mais ils le feront à leur charge (le club ne mettra pas de logistique à leur disposition et n'apportera pas d'aide financière).

→ Intégrer la commission Eau Vive et continuer leur sport de kayak (rivière).

5-3. Troisième étape: « PES Kayak Polo »

L'activité phare du club est le Polo.

Le club ne soutiendra pas de compétiteur haut niveau dans une autre discipline. Il pourra être accompagné par le club afin de trouver une solution en intégrant un club exerçant la discipline souhaitée par ce compétiteur.

La mise en place du PES Polo a pour objectif de pérenniser le haut niveau au sein du club, de développer un esprit de gagnant tout en se faisant plaisir, de répondre aux attentes de tous les jeunes même ceux qui ne souhaiteraient pas faire de compétition, de poursuivre la compétition Kayak Polo à la sortie de l'Ecole de Pagaie. Par le biais de cette organisation, ce seront de jeunes kayakistes correctement formés qui pourront poursuivre leur parcours sur les rivières de France en intégrant la commission Eau Vive.

Cultiver l'esprit de la gagne passe par la mise en place d'actions spécifiques pour créer et développer cette envie.

Nous avons fait plusieurs actions pour cela :

- Affichage dans le club house avec la création d'un panneau Kayak Polo où sont affichés les plans d'entraînement, des valeurs à respecter.
- Réalisation du "contrat d'objectifs individuel" où chacun exprime ses besoins et les objectifs qu'il souhaite atteindre.
- Relance des inscriptions aux formations d'arbitrage pour accroître l'implication de tous les sportifs dans la vie du club.

Il faut aller plus loin dans la démarche avec la salle de musculation intégrée au club depuis 2017 pour en faire également un outil de performance avec un aménagement fonctionnel et un affichage spécifique.

Dès 2017, le club a décidé de faire porter une "tenue officielle pour les compétiteurs" afin de marquer notre "identité club". L'action est réalisée.

Le sport est synonyme de diverses évocations :

- Un facteur d'équilibre personnel, de détente et de bien-être.
- Une école de vie.
- Une source d'émotion et de plaisir.
- Un vecteur important d'intégration sociale.

Il est indispensable de créer un groupe, un collectif qui va grandir ensemble. Il faut profiter que le Kayak Polo est un sport d'équipe pour développer le collectif, partager des intérêts communs, où la camaraderie, la plaisanterie, doivent être de mise.

L'esprit d'équipe pousse les joueurs à mutualiser les acquis individuels, à échanger sur ses forces et faiblesses, à développer et à utiliser des tactiques de groupe, à se soutenir mutuellement en cas de baisse de moral.

Le fait de partager les succès et les échecs doit créer des liens entre les jeunes. Ils vont s'évaluer individuellement mais également par rapport au groupe.

Tout ceci est possible et viable si d'autres valeurs tels que le respect, la solidarité, l'entraide sont des notions assimilées et appliquées.

Notre « PES club » intègre l'ensemble des équipes 1, 2, U15, U18 et féminine.

5-3-1 PES Kayak Polo au club

➤ Définition

Le PES Polo s'oriente sur une approche qualitative et une approche quantitative.

Le but est d'ancrer durablement l'équipe première en N1H, de faire du club un référent Polo en Ile-de-France, d'accueillir des stages nationaux Kayak Polo.

- ✓ Approche qualitative.

Former des athlètes capables d'évoluer en haut niveau Kayak Polo.

- ✓ Approche quantitative.

- L'approche du haut niveau implique d'avoir au club au minimum 2 équipes seniors avec si possible une division d'écart entre l'équipe première et l'équipe réserve.
- La cible est de disposer de 2 équipes seniors homme, une équipe U18 et une équipe U15 (réservoir des équipes séniors et athlètes haut niveau) et une équipe féminine (club, bi-club ou régionale).

➤ Formalisation des objectifs

- Les objectifs collectifs sont formalisés par les entraîneurs en concertation avec le responsable de commission, et « le responsable sportif du club »
- Tous les athlètes formalisent et respectent leur contrat d'objectifs individuels et particulièrement ceux qui sont en PEF et en PES.

➤ Stage/Entraînement/compétition

- Participation aux stages et tournois de préparation, aux journées de championnat.
- Les compétiteurs s'engagent à effectuer le programme d'entraînement validé en début de saison.
- En fonction du besoin, ils participent à la formation d'arbitre.
- Les jeunes participent aux tests d'admission à la liste espoirs (sportifs âgés de 15 à 18 ans).

➤ Entraîneur

- Le club, en fonction des possibilités, met à disposition des compétiteurs un entraîneur formé et dédié au Kayak Polo.

➤ Arbitre

- Formation d'arbitre National ou Régional suivant les équipes.

➤ Suivi médical

- L'athlète de haut niveau doit mettre en œuvre un suivi médical.

5-3-2 PEF Kayak Polo au club

Il s'agit de s'inscrire dans le projet de développement du Comité Régional conçu pour accompagner nos athlètes dans un double objectif sportif et scolaires. Il intervient en complémentarité des clubs, sur la base de leurs entraînements. Le PEF est un collectif par discipline de haut niveau de la FFCK. Le projet de notre club s'oriente uniquement sur le PEF Kayak Polo.

Le groupe est constitué prioritairement d'athlètes de cadets à juniors. Les minimes 2 et les U23 pourront y être admis selon les effectifs et en accord avec le conseiller technique régional.

Les conditions d'entrée dans le PEF Kayak Polo sont fixées par le Comité Régional (Tests régional. Projet sportif et scolaire).

Nous souhaitons que les tests PEF soient moins exigeants que ceux du PES. En effet, le PEF doit être un accompagnement, une aide, pour permettre à ces athlètes de franchir le palier supérieur en PES.

Les principales clauses du PEF Kayak Polo sont :

➤ Adhésion PEF

- La participation du sportif aux coûts des actions organisées dans le cadre du calendrier PEF est considérée comme une adhésion pour un an.

Il restera à définir chaque année quelle est l'aide apportée par le club.

➤ Stages, entraînement compétitions

- Participation obligatoire aux stages et regroupements sous peine que l'athlète doive indemniser le club.
- 7 entraînements par semaine, onze mois sur douze.
- Participation aux compétitions.

➤ Formalisation des objectifs

- A formaliser par l'athlète (aide du club).
- Respect des objectifs de formation personnel : scolaires, projet professionnel.

➤ Mise en œuvre d'un suivi médical réglementaire

- L'athlète doit mettre en œuvre le suivi médical réglementaire.

➤ Suivi du fonctionnement PEF

- Suivi des objectifs et engagements de l'athlète par le club. Le club a l'obligation d'assurer un suivi : des objectifs de l'athlète, de ses entraînements, de sa participation aux stages et regroupements et compétitions,...
- Respect de la convention signée entre le CRIFCK, le club et l'athlète (voir clauses citées ci-dessus)

5-3-3 Règles communes à tous les athlètes

- Respect et entretien du matériel mis à disposition par le club.
- Signature et respect du "contrat athlète club".
- Apporter une aide lors des compétitions organisées par le club.

5-3-4 Le contrat athlète club

- Chaque compétiteur polo est lié par un contrat athlète avec le club actuellement en vigueur.
- Ce contrat précise les moyens techniques et logistiques mis à disposition par le club, les aides matériels, les aides financières, les engagements de l'athlète, le respect du contrat.
- Pour les compétiteurs inscrits en PEF Polo, le contrat athlète club précise que l'athlète s'engage à respecter les clauses du contrat signé entre le « CRIFCK, le club et le sportif ».
- L'athlète et le club s'engagent à respecter les règles du contrat athlète club sous peine de rupture des accords établis.

5-3-5 Les aides du club

Les aides du club sont dépendantes des ressources du club. Elles sont examinées /votées chaque année. Ces aides concernent :

- Mise à disposition de bateau.
- Soutien stage CRIFCK (*actuellement en vigueur voté par le CD 50 € pour 2 stages. Nous avons soutenu 3 stages*). Les athlètes en PEF ne seront pas concernés, l'inscription prend en compte les stages.
- Les participations aux compétitions.

Ces aides devront fixer un seuil maximum de participation du club par athlète concerné (décision Comité Directeur).

5-3-6 Responsable sportif « PES Kayak Polo »

Missions principalement axées sur l'organisation et la coordination de tous les acteurs de la commission Polo.

- Organiser/participer à l'organisation des manifestations sportives kayak polo (tournoi, compétitions).
- Organiser chaque année une réunion préparatoire de la saison sportive avec les acteurs concernés (responsables commission polo, coach, préparateurs physiques, BE): organisation interne de la commission polo; gestion du matériel (Bateaux/ Gilets/ Casque); évolutions éventuelles (réglementaire, organisationnelle,...).
- Rédiger le compte rendu et diffuser aux acteurs concernés.

- Concevoir tous les documents (Contrat d'objectif, contrat sportif et carnet d'entraînement polo et haut niveau,...), en liaison avec l'entraîneur.
- Veiller à la bonne gestion des différents acteurs de la commission

5-3-7 Organisation commission Kayak Polo

Des fiches de fonction sont établies et remises aux différents responsables ci-dessous :

- Responsable commission
- Adjoint responsable de commission
- Adjoint responsable commission Entraîneur
- Référent commission kayak polo Ile de France
- Référent site internet du club
- Responsable sportif du club
- Responsables d'équipe 1, 2, U15 et U18
- Capitaines des équipes
- Entraîneur jeunes
- Préparateur physique séniors
- PPG du lundi et vendredi

5-3-8 La commission Eau Vive (sport loisir)

Cette activité fait partie intégrante de nos objectifs club. Notre politique sportive intègre cette complémentarité inter commissions. C'est l'activité proposée à celles et ceux qui veulent exercer du sport en loisir, sans la compétition (ce qui n'est d'ailleurs pas incompatible). Le club soutiendra et renforcera les actions qui concourent à l'objectif « d'interaction inter commissions » et dans ce cadre les aides seront maintenues (sorties, matériels, formations...).

Il est important de créer des passerelles entre la commission « Eau Vive » et les jeunes par l'organisation d'une sortie rivière au minimum avec le BE du club.

La commission Eau Vive doit se développer en intégrant les mineurs qui à l'issue de l'école de pagaie ne voudront pas faire de compétition Kayak Polo, c'est la passerelle indispensable entre les jeunes et la commission Eau Vive afin de poursuivre l'activité kayak. Bien entendu en y intégrant les compétiteurs qui souhaitent mettre fin à la compétition tout en poursuivant le kayak.

Les perspectives d'évolution de cette commission sont les suivantes :

- Formation d'encadrant pour le club.
- Organiser des sorties en rivière pour tous les niveaux, notamment pour ceux qui le souhaitent faire de la haute rivière, ce qui nécessite un bagage technique et physique de qualité/compétence.
- Participer à des regroupements Eau Vive, ou même des compétitions de rodéo afin de donner du sens à la formation et rester dans un esprit ludique et de dépassement de soi.
- Développer l'esprit club et aider à la vie du club : participation à l'organisation de compétitions, entretien du matériel....

5-4. Vote Comité Directeur du 6 juillet 2017

Le projet a été approuvé lors du Comité Directeur du 6 juillet 2017.

5-5. Vote Assemblée Générale du 9 mars 2018

5-6. Application de la politique sportive

La politique sportive sera mise en œuvre après le vote de l'AG du 9 mars 2018.